



PIX : L'évaluation des compétences numériques

samedi 9 avril 2022, par [ARBAUD Ludovic](#)

À l'école, au collège et au lycée, le numérique est intégré dans les programmes de chaque discipline. L'objectif est de former les élèves à l'usage des outils numériques, leur transmettre les compétences nécessaires à leur future vie professionnelle, de développer leur esprit critique et leur donner les codes nécessaires pour maîtriser les nouveaux modes de communication et utiliser de manière responsable les nouveaux médias, dont Internet. Il s'agit également d'identifier les contraintes juridiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent leurs utilisations. Les compétences numériques sont évaluées à tous les niveaux de leur scolarité.

Au collège, les compétences numériques des élèves sont évaluées dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture conformément au livret scolaire unique (LSU).

Pour les élèves en classe de troisième, les compétences numériques sont évaluées dans le cadre de l'obtention du diplôme national du brevet : l'épreuve écrite de mathématiques, sciences et technologie du brevet comporte à présent un exercice de programmation informatique.

Une nouvelle plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques PIX permet d'évaluer les collégiens, dès la classe de quatrième.

PIX, un service public pour évaluer et certifier les compétences numériques, bientôt ouvert

PIX est un projet public de plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques.

Son objectif est d'accompagner l'élévation du niveau général de connaissances et de compétences numériques et ainsi de préparer la transformation digitale de l'ensemble de notre société et de notre économie.

PIX est accessible gratuitement et ouvert aux :

collégiens de quatrième et de troisième

lycéens

étudiants

professionnels de tous secteurs

citoyens

Voir en ligne : [PIX](#)

Sites à consulter

[Le Plan numérique pour l'éducation](#)